



« Partir comme ça, sans vérifier si on est vivant... »

Après un accident de la route début avril, Malika Touré a vu le conducteur prendre la fuite. Comme elle, des milliers de victimes sont confrontées à un phénomène qui a explosé en dix ans.

« Personne ne peut vous préparer à quelque chose comme ça. » Quelques jours après les faits, l'émotion reste intacte dans la voix de Malika Touré. Mardi 7 avril, un peu après 10 heures, cette automobiliste de 33 ans prend la route comme chaque matin entre Persan (Val-d'Oise), où elle vit, et son lieu de travail, à Nanterre (Hauts-de-Seine). Sur l'A115, à hauteur de Taverny (Val-d'Oise), son trajet habituellement calme bascule.

« Il faisait beau, j'écoutais ma musique, tout allait bien », raconte-t-elle. Soudainement, sa voiture perd de la vitesse. « Je voyais que je n'arrivais plus à accélérer. Je me suis tout de suite mise en warning et je me suis rabattue sur la droite. » À l'arrêt, son véhicule finit à cheval sur la bande d'arrêt d'urgence. Le temps de redémarrer, un utilitaire surgit et percute de plein fouet le flanc gauche de son véhicule.

« Quasiment toutes les semaines »

Selon Malika, le conducteur roulait bien au-dessus de la limitation de 90 km/h sur cette portion de l'autoroute. Sous la violence de l'impact, toute une partie de la carrosserie est arrachée et les vitres explosent. La trentenaire raconte avoir eu juste le temps de

se jeter sur le côté pour éviter les éclats de verre. Au choc de la collision s'ajoute aussitôt celui... du délit de fuite. « J'ai vu la camionnette blanche partir. Au début, j'ai cru qu'elle allait s'arrêter, mais non, elle a tracé. »

Sonnée, Malika n'a pas le temps de relever la plaque d'immatriculation. Elle pousse aujourd'hui un cri de colère contre l'impunité des chauffards. Greffière au tribunal de Nanterre, elle dit voir défiler quasiment toutes les semaines des dossiers comme le sien. Son cas est effectivement loin d'être isolé. Les délits de fuite s'imposent même comme l'un des phénomènes les plus inquiétants de la violence routière. Selon l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), plus de 235 000 délits de fuite après un accident ont été constatés en 2024, soit 18 % de l'ensemble des délits routiers relevés cette année-là. Surtout, le phénomène suit une trajectoire préoccupante : en dix ans, le nombre de délits de fuite après un accident a bondi de 60 %.

Alcool, stupés, défaut de permis ou d'assurance...

Passé l'accident, la suite n'est qu'un enchaînement de dé-

marches pour Malika. Intervention des CRS autoroutiers, dépôt de plainte au commissariat d'Argenteuil (Val-d'Oise) puis passage aux urgences. Au-delà du choc, c'est l'attitude du chauffard qui hante la jeune femme. « La voiture, ce n'est que du matériel. Ce qui me rend folle, c'est qu'on peut faire du mal à quelqu'un et partir comme ça, sans même vérifier si on est vivant. J'aurais pu être enceinte, avoir un enfant à l'arrière... Si j'étais sortie du véhicule, je ne serais pas là pour raconter mon histoire. »

Une violence que les proches de Kevin, 38 ans, ont payée au prix fort. Le 8 avril, cet installateur de fibre a été mortellement fauché à Mantes-la-Ville, dans les Yvelines, alors qu'il intervenait sur un chantier. Là encore, le conducteur impliqué a pris la fuite (lire ci-contre).

Pour Pierre Chasseray, porte-parole de l'association 40 Millions d'automobilistes, ces drames ne relèvent plus de faits isolés. « C'est un vrai fléau, une catastrophe », tranche-t-il. Selon lui, derrière ces fuites se cachent très souvent des circonstances aggravantes. « Alcool, stupéfiants, défaut d'assurance ou conduite sans permis... Dès que l'automobiliste n'est pas en règle, il ne s'arrête plus. Il se dit que s'il s'arrête, ça va être pire », ré-

sume-t-il. Les chiffres semblent lui donner raison. Selon l'ONISR, les défauts d'assurance, devenus le premier contentieux routier, ont bondi d'environ 230 % en dix ans, tandis que la conduite sous stupéfiant progresse elle aussi fortement : 148 556 cas signalés en 2024, soit + 168 % par rapport à 2017.

Face à ce raz de marée, Pierre Chasseray défend une présence accrue des forces de l'ordre sur les routes. Pour lui, il faut augmenter la probabilité de contrôle et réintroduire une vraie dissuasion humaine. « On nous a longtemps dit que les radars allaient régler le problème des délits routiers. C'est tout l'inverse », grince-t-il.

« Deux blessés sur cinq ont des séquelles à vie »

Se pose également la question de l'indemnisation des victimes blessées. Si Malika était assurée tous risques, tous n'ont pas cette protection. Ainsi, lorsque le responsable n'est pas assuré ou a pris la fuite, le Fonds de garantie des assurances obligatoires (FGAO) peut prendre le relais, comme une assurance classique, résume son directeur, Philippe Roux : « Notre mission est de garantir que personne ne reste sans recours après un accident en cas de blessure. »

Selon lui, les délits de fuite concernent près de 30 % des victimes d'accident de la route ac-

compagnées par l'organisme. L'an dernier, plus de 2 150 blessés ont ainsi été pris en charge dans ce cadre par le fonds. « Ce qui marque le plus nos équipes, c'est la gravité des conséquences : deux victimes blessées sur cinq conservent des séquelles à vie », assure le directeur du FGAO.

Reste aussi pour les victimes l'après. Aujourd'hui encore, Malika repousse le moment de reprendre le volant. « Rien que d'y penser, ça me stresse », souffle-t-elle. ■



Persan (Val-d'Oise), dimanche



Kevin est mort le 8 avril, fauché par un automobiliste qui s'est enfui alors qu'il travaillait sur un chantier à Mantes-la-Ville (Yvelines).



DR Photo : DR

par Willem Foloppe

